



Le Tampon le 20 février 2020

Objet : convocation / réunion d'instance syndicale

Cher-e camarade,

Tu es invite-e à participer au Congrès du syndicat SUD Education Réunion dont tu es membre, qui se tiendra le :

**Jeudi 05 mars 2020
à St Gilles les Bains de 9h à 16h**

En application de l'article 13 du décret n° 82-447 du 28 mai 1982 modifié, tu peux bénéficier d'une autorisation spéciale d'absence pour la durée de cette réunion d'instance.

En application de la circulaire SE1 2014-2 du 3 juillet 2014, la demande doit être faite auprès de l'administration, au moins 3 jours à l'avance, accompagnée de la présente convocation.

Syndicalement,

Eric Annonier,
secrétaire académique

SUD Education Réunion